



# Cours du soir

Guide pratique 2009 - 2010

## Espace Entreprises et Emploi

Centre administratif

1, av. Jean Jaurès - 92140 Clamart

Tél. : 01 46 62 35 91

Lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Mercredi et vendredi de 9h à 12h30

**GRETA**

Tél. : 01 46 99 92 92 (tapez 4)



mairie de  
**Clamart**

[www.clamart.fr](http://www.clamart.fr)

|                                   |   |                                 |   |
|-----------------------------------|---|---------------------------------|---|
| <b>[Édito]</b>                    | 3 | <b>[Inscription]</b>            | 7 |
|                                   |   | Sessions                        | 7 |
|                                   |   | Langues                         |   |
|                                   |   | Informatique                    |   |
|                                   |   | Menuiserie                      |   |
| <b>[Formations<br/>proposées]</b> | 4 | Le jour de l'inscription        | 7 |
| Langues                           | 4 | Réunion collective              |   |
| Niveau débutant                   |   | Tarification                    |   |
| Niveau intermédiaire et avancé    |   | Pièces à fournir                |   |
| Niveau avancé                     |   | Tarif réduit                    |   |
| Informatique                      | 5 | Paielement                      |   |
| Menuiserie                        | 5 | Lieux et dates des inscriptions | 8 |
|                                   |   | Début et fin des cours          |   |
| <b>[Règlement]</b>                | 6 | Attestation de formation        |   |
| Objectifs                         | 6 |                                 |   |
| Public/Ordre de priorité          | 6 |                                 |   |
| Nombre de participants            |   |                                 |   |
| Dispositions particulières        |   |                                 |   |



## [Édito



**Philippe  
KALTENBACH**

Maire de Clamart,  
Conseiller régional  
d'Ile-de-France



**Nadia  
BEKHALED**

Conseillère municipale  
déléguée à l'Emploi



**Régine  
TRITZ**

Conseillère municipale  
chargée de mission  
Cours du soir

« Les cours du soir, organisés par la Mairie, permettent à chacun d'effectuer une démarche personnelle ou professionnelle d'enrichissement intellectuel ou technique.

Les salariés comme les personnes à la recherche d'un emploi disposent du droit individuel à la formation (DIF) dans lequel s'inscrivent les cours du soir.

Mais il s'agit aussi, plus largement, de développer ses centres d'intérêts ou de réaliser ses projets.

Ces cours du soir proposés par la ville de Clamart depuis plusieurs années rencontrent un large succès car nous adaptons chaque année la programmation à l'évolution des demandes, avec toujours le souci de la qualité.

Les tarifs demeurent avantageux, quelque soit la discipline étudiée, car nous souhaitons que ces cours soient accessibles à tous.

Ce guide vous permettra de connaître les différentes modalités d'inscription et vous aidera à déterminer vos choix.

Les cours reprendront à compter du 28 septembre 2009. Alors n'hésitez pas à vous inscrire dès à présent !

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente rentrée ! »

## Formations proposées

Les cours (2h/semaine) se déroulent en 2 sessions semestrielles d'octobre 2009 à mi-février 2010 et de mi-février à fin juin 2010.

### [ Langues (sessions semestrielles de 32h environ)

#### École élémentaire des Rochers

43, rue d'Estienne d'Orves

#### Centre socioculturel du Pavé Blanc

44, route du Pavé Blanc

- **Anglais 4 niveaux** : débutant, débutant intermédiaire, intermédiaire et intermédiaire avancé.
- **Espagnol 4 niveaux** : débutant, débutant intermédiaire, intermédiaire et intermédiaire avancé.
- **Italien 2 niveaux** : débutant, intermédiaire avancé.
- **Allemand 2 niveaux** : débutant et avancé.

#### ↳ Niveau débutant

Stagiaire n'ayant aucune base ou de lointaines notions.

Des connaissances en grammaire française sont néanmoins nécessaires pour l'apprentissage d'une langue étrangère.

#### Objectifs :

Être capable de produire des dialogues simples dans les situations courantes, de comprendre des textes écrits simples, de posséder un vocabulaire et une grammaire de base.

#### Méthodes d'enseignement :

Elles sont basées sur des exercices progressifs et un enseignement oral, avec des cassettes audio et vidéo.

#### ↳ Niveau intermédiaire

#### Objectifs :

Approfondir le vocabulaire et les structures grammaticales, comprendre des textes écrits ou oraux plus complexes.

#### Méthodes d'enseignement :

Méthodes audiovisuelles complétées par l'étude d'articles de presse, de documents d'actualité. Des jeux de rôles, des exposés et des débats sont organisés par les formateurs.

#### ↳ Niveau avancé

Un temps est consacré à la connaissance de la civilisation des pays.

## [ Informatique (sessions semestrielles de 32h environ)

### Centre socioculturel du Pavé Blanc

44, route du Pavé Blanc

- **WINDOWS** : niveau grand débutant et débutant
- **INTERNET** : tous niveaux

Cours destinés à des stagiaires souhaitant s'initier, découvrir ou développer des compétences en bureautique (tous les logiciels du Pack Office à savoir Word, Excel, Power Point, Access) et acquérir une bonne maîtrise de l'outil Internet.

#### Objectifs :

Disposer d'une maîtrise suffisante des logiciels pour pouvoir les utiliser, à terme, dans un cadre professionnel.



## [ Menuiserie

#### Objectifs :

Acquérir une maîtrise des techniques et des outils. Réalisation d'objets simples (dessous de plat, petit banc) puis de pièces plus compliquées (armoire à clés, meuble bas).

## Règlement

Présentation des principales dispositions organisant le cadre des cours du soir proposés par la Mairie de Clamart.

### Objectifs

Permettre au stagiaire de se former en vue d'acquérir des compétences et d'améliorer ses connaissances en langues ou en informatique.

Lors du premier cours, le formateur vérifie si le niveau demandé par le stagiaire correspond aux connaissances de base et aux objectifs du cours grâce à un test de positionnement.

Avant de vous inscrire dans un niveau de formation, évaluez le mieux possible vos connaissances, vos attentes et vos objectifs. Cela vous évitera un changement éventuel à l'issue du test de positionnement.

#### Attestation de formation

En juin, la municipalité organise une remise officielle des attestations de formation. Celles-ci sont attribuées aux stagiaires qui ont suivi régulièrement la formation.

### Public / ordre de priorité

Les cours sont ouverts à toute personne sortie du système scolaire. Dans certaines disciplines, le nombre de places est limité ; l'inscription se fera par ordre de priorité pour :

- 1 > Les demandeurs d'emploi clamartois
- 2 > Les salariés clamartois
- 3 > Les retraités clamartois
- 4 > Les non-clamartois

#### Nombre de participants

Dix stagiaires au minimum pour ouvrir un module de formation. Pour les langues : effectif maximal = 25 stagiaires.

La Mairie se réserve le droit de fermer un module ou de procéder à un regroupement si le nombre de stagiaires est insuffisant.

#### Dispositions particulières

Pour l'ensemble des cours et notamment ceux de menuiserie, les stagiaires sont tenus de respecter les consignes de sécurité.

Nous rappelons qu'ils sont seuls responsables de leurs agissements dans le cadre des cours dispensés. A ce titre, il est impératif que le stagiaire soit assuré au titre de sa responsabilité civile.

# Inscription

## Sessions

### Langues

Les inscriptions peuvent être prises pour un semestre (septembre à février ou février à juin) ou pour l'année entière (septembre à juin). NB : pour l'allemand, inscription pour l'année entière, de septembre à juin.

### Informatique

Inscription au semestre : septembre à février ou février à juin.

### Menuiserie

Inscription pour l'année entière : septembre à juin.

## Le jour de l'inscription

### Les inscriptions se font :

- dans les établissements où sont dispensés les cours pour les langues et l'informatique.
- dans une salle municipale de Clamart pour les cours de menuiserie (dispensés à Montrouge). Cf. dates et lieux page 8
- dans les établissements où sont dispensés les cours de langues (exceptés l'allemand) et d'informatique.

La constitution des groupes par niveau et le paiement s'effectuent le jour de l'inscription.

### Réunion collective

Les formateurs présentent les objectifs de chaque niveau de formation, son contenu, et précisent les méthodes utilisées afin que les stagiaires puissent choisir leur cours.

Chaque stagiaire précise sur la fiche d'inscription la formation et le niveau qu'il souhaite suivre. En cas de surnombre, un ordre de priorité est appliqué.

### Tarification

| COURS  | Clamartois   | Clamartois   | Non        |
|--|--------------|--------------|------------|
|  | Tarif réduit | Tarif normal | Clamartois |
| <b>Inscription semestre</b>                        |              |              |            |
| Informatique et langues<br>langues (sauf allemand) | 19 €         | 56 €         | 125 €      |
| <b>Inscription année</b>                           |              |              |            |
| Langues et menuiserie                              | 36 €         | 105 €        | 240 €      |

## ↳ Pièces à fournir

- La fiche d'inscription (remise et complétée à l'inscription)
- Pour les Clamartois : justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, EDF).

## ↳ Tarif réduit

Inscription au semestre : septembre à février ou février à juin.

## Catégorie

## Justificatif à produire

|                                       |                         |
|---------------------------------------|-------------------------|
| <b>_Demandeur d'emploi clamartois</b> | Attestation Pôle Emploi |
| <b>_Allocataire RMI clamartois</b>    | Attestation CAF         |
| <b>_Employé communal</b>              | Bulletin de paye        |
| <b>_Agent Clamart Habitat</b>         | Bulletin de paye        |
| <b>_Clamartois non imposable</b>      | Avis de non imposition  |

## ↳ Paiement

Le montant des droits d'inscription est demandé le jour même de l'inscription.

Le règlement s'effectue par chèque (à défaut en espèces) et doit être libellé à l'ordre de l'agent comptable du lycée Jacques Prévert.

En cas d'inscription multiple, prévoir un chèque par inscription.

## [ Lieux et dates des inscriptions ]

### **\_École élémentaire des Rochers**

43, rue d'Estienne d'Orves

- Anglais : 14, 18 et 22 septembre à 19h
- Espagnol : 17 et 24 septembre à 19h
- Italien : 17 et 24 septembre à 19h

### **\_Centre socioculturel du Pavé Blanc**

44, route du Pavé Blanc

- Informatique : 16 et 23 septembre de 16h à 19h

### **\_Salle des Ateliers – Espace Entreprises et Emploi**

Centre administratif – 1-5, avenue Jean Jaurès

- Allemand : à partir du 3 septembre sauf mercredi et vendredi après-midi
- Menuiserie : 15 septembre à 19h

## ↳ Début et fin des cours

**Début des cours** : lundi 28 septembre 2009

**Fin des cours** : fin juin 2010

## ↳ Attestation de formation

En juin, la Municipalité organise une remise officielle des attestations de formation. Celles-ci sont attribuées aux stagiaires qui ont suivi régulièrement la formation.